



**LOI BLANQUER : "ÉCOLE de la CONFIANCE"
C'EST NON ! POURQUOI ?**

**ALERTE !
À TOUTES ET TOUS**

Jeudi 4 avril, on poursuit l'action : APPEL A LA GREVE

CONTRE la « loi Blanquer »

POUR une école démocratique et émancipatrice

Monsieur le Ministre, vous démantelez l'École, vous n'avez pas notre confiance !

Assemblée Générale : 9h30 pôle associatif (Bd A. Briand)

Manifestation : La Roche sur Yon à 11h (place de la Vendée à l'IA)

Dans l'élan de la forte mobilisation éducative le samedi 30 mars contre la loi « *pour une école de la confiance* » rejointe par les parents d'élèves (500 en Vendée, plus de 36 000 nationalement), les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNES-FSU, CGT Education, FO, Sud-Education, UNSA-Education appellent à poursuivre le mouvement par la grève le jeudi 4 avril.

Les enseignantes et enseignants se mobilisent face à la politique éducative, rétrograde et libérale, conduite actuellement à marche forcée au mépris de leur expertise professionnelle et déjà sanctionnée par l'ensemble de la communauté éducative.

Elles et ils rejettent notamment le projet de loi « *pour l'école de la confiance* », un texte qui ne permettrait en rien d'améliorer la réussite de toutes et tous les élèves et bouleverserait radicalement le fonctionnement et la structure de l'école avec notamment la création de regroupements écoles-collège.

Cette « loi Blanquer » s'inscrit dans le cadre plus global de la réforme de la Fonction Publique à laquelle nous nous opposons fermement. Elle prévoit notamment la destruction du statut des fonctionnaires, le recours massif à la contractualisation, une rémunération basée sur l'obéissance et non sur le service rendu aux usagers, la limitation du rôle des délégués du personnel en commission paritaire (en excluant le suivi et le contrôle des mutations et l'avancement).

La préparation de la rentrée 2019 s'effectue dans des conditions dégradées pour les élèves et les enseignants : 18 suppressions de postes dans le 1^{er} degré conduisant à 25 fermetures et 15 gels (pour 3 ouvertures et 3 ouvertures réservées), dans le 2nd degré la généralisation des classes à 30 en collèges et 35 en lycées. Nos organisations syndicales exigent un tout autre budget pour l'École.

Loi Blanquer : Une réforme qui ne répond pas aux enjeux

Alors qu'il devait s'articuler autour de l'obligation d'instruction ramenée à 3 ans, le projet de loi dit Blanquer « *Pour une école de la confiance* » est devenu, au fur et à mesure de ses évolutions, un texte qui bouleverserait le fonctionnement du système éducatif.

Nous refusons :

- la **création des « établissements publics des savoirs fondamentaux »**, fusion d'un collège avec les écoles du secteur, sans accord des communautés éducatives,
- une **reprise en main de la formation des enseignants** basée sur un métier réduit à des fonctions d'exécution, avec le recrutements d'étudiants en responsabilité de classes,
- la **fin de l'évaluation indépendante** des politiques éducatives,
- les **cadeaux financiers pour l'école privée**.

Cette loi va se décliner par **ordonnances** (donc sans débat démocratique préalable) ou textes réglementaires portant des transformations profondes.

Pour un budget à la hauteur des besoins du service public d'éducation

Alors que de nombreuses réformes structurelles sont à l'œuvre, les décisions budgétaires pour la rentrée prochaine entraîneront inévitablement une dégradation des conditions d'enseignement et d'accès à la formation. D'autant que **le projet de réforme de la Fonction Publique conduira à des milliers de suppressions de postes et à un large recours à la contractualisation**. Nos organisations s'opposent à ce développement de la précarité. L'École a besoin de personnels formés et sécurisés afin d'enseigner et accompagner chaque élève.

Donner d'autres perspectives

Alors que chaque jeune doit pouvoir construire son avenir sereinement, nos organisations demandent à ce que la vision globale du service public d'information et d'orientation soit clarifiée.

La réforme du lycée, la sélection organisée par Parcours Sup et les nombreux changements relatifs à l'orientation (loi ORE) continuent de cristalliser une profonde anxiété chez les élèves de terminale et leurs familles. Dans ce contexte, alors que les jeunes ont besoin d'être mieux accompagnés dans la construction de leur parcours d'orientation, les missions des psychologues de l'Éducation Nationale sont remises en cause et des fermetures de CIO programmées.

L'accent doit être mis sur les inégalités sociales et territoriales notamment par une relance de l'éducation prioritaire, l'abandon de la réforme du lycée et de Parcours Sup, des mesures en faveur d'une plus grande mixité sociale.

Toutes et tous mobilisé.es !

Le vaste plan de communication du Ministre ne cache pas sa **volonté d'autoritarisme** et **ne répond pas à la réalité de nos quotidiens**. Ce projet fragilise encore l'École par des transformations profondes élaborées sans les personnels. C'est sur eux qu'il faut s'appuyer pour favoriser la démocratisation de la réussite scolaire.

C'est pour ces raisons que nos organisations demandent le retrait de la loi « pour l'école de la confiance » et appellent les parlementaires à ne pas la voter.

- Pour la priorité au service public d'éducation ;
- Pour des perspectives ambitieuses pour tous et toutes les élèves et les jeunes ;
- Pour une véritable reconnaissance de l'ensemble des personnels de l'éducation ;

**Le 4 avril, amplifions la mobilisation, TOUTES et TOUS en GREVE !
Fédérons-nous localement : réunions publiques, AG locales,
réunions d'info syndicale...**